

Dernière mise à jour le 22 février 2017

Crowdfunding : progression de 40% en 2016

L'association FPF (Financement participatif France) en association avec KPMG vient de divulguer les chiffres 2016 du baromètre de la finance participative, ou crowdfunding, en France. Ce mode de financement a ...

Sommaire

- Le crowdfunding
- Progression importante du crowdfunding et de la finance alternative

L'association FPF (Financement participatif France) en association avec KPMG vient de divulguer les chiffres 2016 du baromètre de la finance participative, ou crowdfunding, en France. Ce mode de financement a connu une progression de 40% entre 2015 et 2016. La croissance s'élève même à 100% en englobant la finance alternative.

Le crowdfunding

Le crowdfunding ou financement participatif permet à des porteurs de projets (des entreprises notamment) de s'adresser au public, par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne, pour obtenir le financement nécessaire. Afin de permettre le développement de cette modalité de financement, le Gouvernement a modifié sa législation en adoptant l'ordonnance n° 2014-559 du 30 mai 2014, entrée en vigueur le 1er octobre 2014. Cette ordonnance met notamment un terme au monopole dont bénéficiaient les établissements de crédit pour octroyer des prêts rémunérés.

La finance participative, ou crowdfunding peut être utilisée sous forme :

- de dons,
- d'entrée dans le capital (equity)
- ou de prêt (crowdlending).

Nous rappelons que le décret du 28 octobre a augmenté les plafonds de souscription des prêts (limite portée de 1.000 à 2.000 € par prêteur et par projet pour les prêts avec intérêts) et permis la création des minibons.

La finance alternative est une notion plus large qui englobe le crowdfunding, mais également, les fonds de prêts aux entreprises en ligne, les prêts à la consommation en ligne ainsi que les cagnottes et les plateformes de « solidarité embarquée ».

Progression importante du crowdfunding et de la finance alternative

Comme tous les ans depuis 2013, l'association FPF publie un baromètre annuel de la finance participative (réalisé en association avec KPMG pour cette année). Les chiffres 2016 démontrent une progression importante entre 2015 et 2016.

Le montant des fonds collectés par cet intermédiaire a progressé de 40%. Tous les types de financement sont concernés :

- +37% pour les dons,
- +36% pour l'investissement en capital
- +46% pour les prêts.

Le nombre de financeurs a également progressé (2,6 millions en 2016 contre 2,3 millions en 2015).

En intégrant l'ensemble de la finance alternative, la progression atteint même 112% (297 millions de fonds collectés en 2015,

629 millions en 2016).

Ces chiffres s'expliquent notamment par la multiplication des projets participatifs proposés et du nombre de plateformes participatives en ligne.

Pour mener à bien cette enquête, 76 plateformes ont été interrogées, dont 72 répondants à la définition de la finance participative. Le baromètre dresse également le portrait-robot du financeur en crowdfunding. Sans surprise, l'âge moyen est nettement inférieur à celui des financeurs traditionnels.

Extrait baromètre 2016 de la finance participative

L'âge moyen des financeurs du crowdfunding, très inférieur à celui des financeurs traditionnels.

Portrait-robot des financeurs de projets :

— Les financeurs par don

Des projets « jeunes » : près de la moitié des financeurs a moins de 34 ans ; seuls 28 % d'entre eux sont âgés de 50 ans et plus.

— Les financeurs par prêt

Des projets plus « équilibrés » : un tiers pour les 18-34 ans, un tiers pour les 35-49 ans, un tiers pour les plus de 50 ans.

— Les financeurs par investissement

Ce sont des projets qui demandent davantage d'expérience : la majeure partie des financeurs appartient à la catégorie 50 ans et plus ; les 18-24 ans ne représentent que 18 % des financeurs.

« Dans l'ensemble, l'âge moyen demeure très inférieur à celui des financeurs de produits financiers traditionnels : accessibles, 100 % digitaux, ces projets parlent aux générations les plus jeunes qui ont grandi avec Internet. » explique Mikaël Ptachek, Senior Manager KPMG, spécialiste Fintech.

Source :

<https://home.kpmg.com/fr/fr/home/media/press-releases/2017/02/barometre-annuel-crowdfunding-en-france.html>